

Séminaire animateurs Grand Est

Actualités nationales et européennes

Novembre 2017



Photo : T. Degen/Terra



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Sommaire

Introduction

Un réseau remarquable par son ampleur
Sur la voie de la maturité (terrestre) et de la consolidation (marine)

1. Etat des lieux

Un réseau en phase d'animation
Avec quelques insuffisances
Et donc des engagements de le compléter, notamment au large

2. Rapports, bilans et audit

Rapport des inspections de l'agriculture et l'environnement
Bilans de la Commission européenne
Audit de la cour des comptes de l'UE

3. Orientations prioritaires pour Natura 2000

Conclusion



Introduction

1 768 sites dont environ 210 marins
13 % du territoire métropolitain

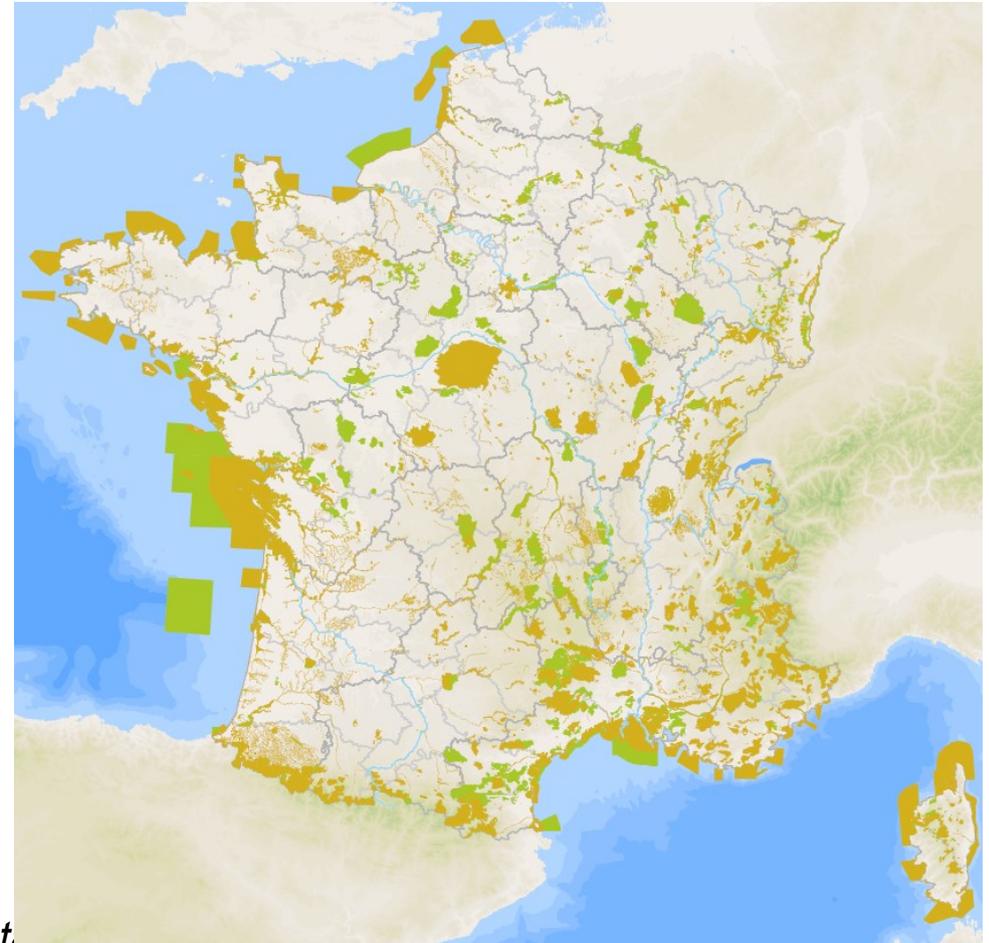
7 millions d'hectares terrestres
Plus de 13 000 communes sont concernées.

4 millions d'hectares marins.
143 sites majoritairement marins
13 % des communes littorales
ont au moins 5 % de leur superficie en N2000

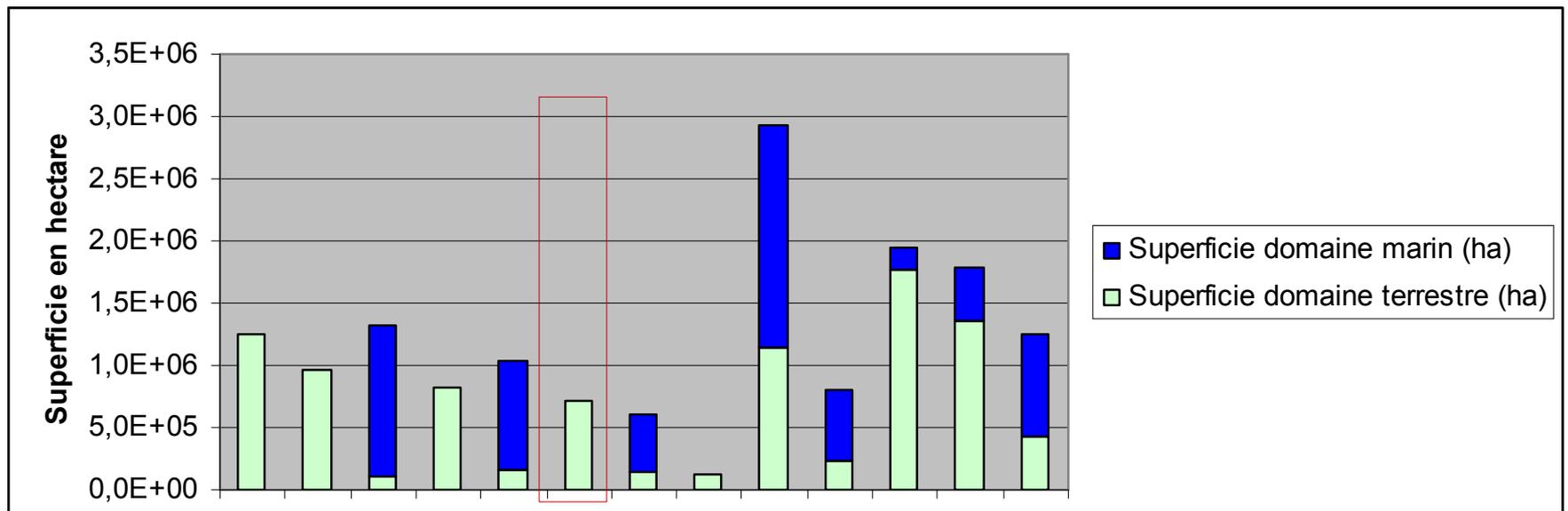
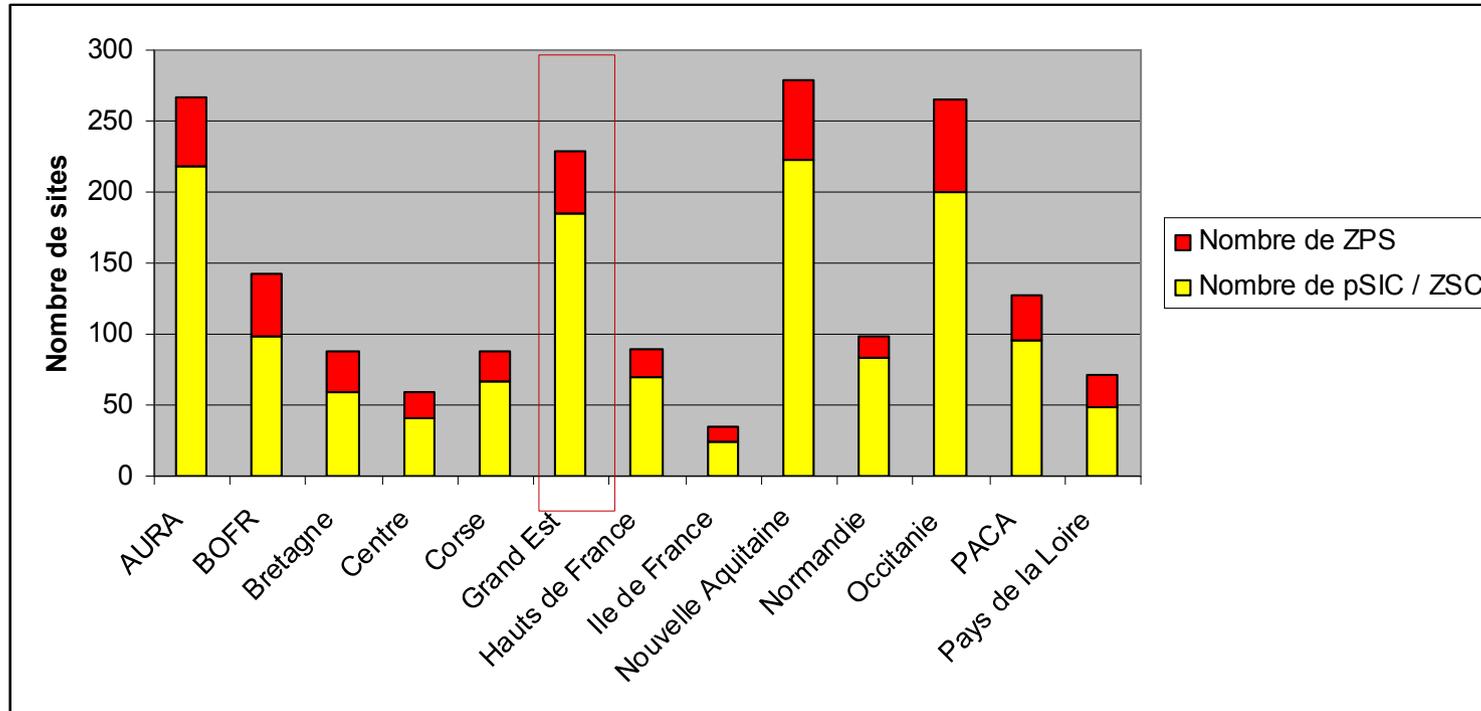
85 % des DOCOB adoptés,
75 % des sites en phase d'animation

Dispositif initié et contrôlé par l'UE
(Obligation de résultat)

Budget de 200 M€ /an pour :
- élaborer et animer des DOCOB
- financer des mesures de conservation et restauration



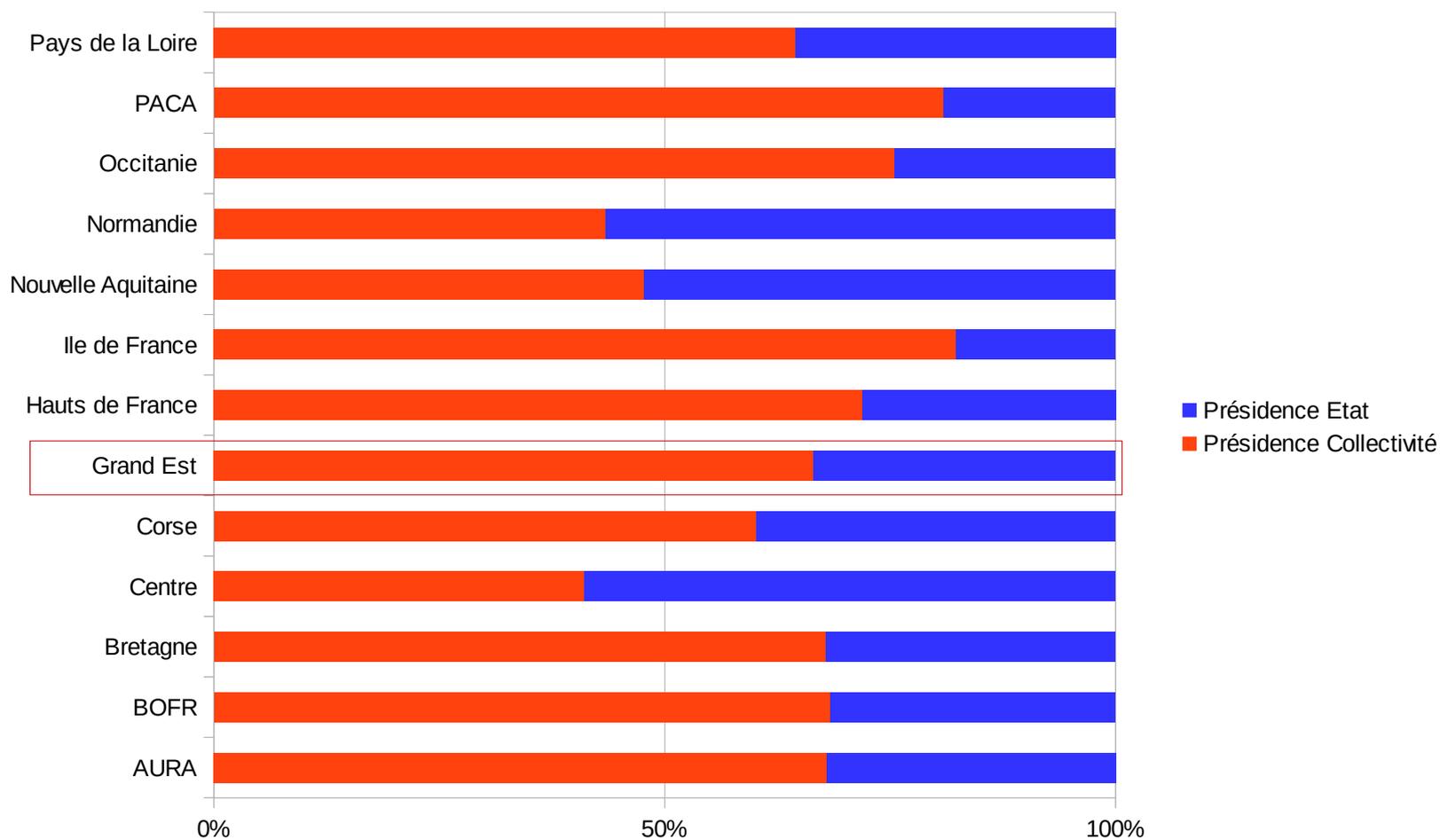
1 – État des lieux du dispositif



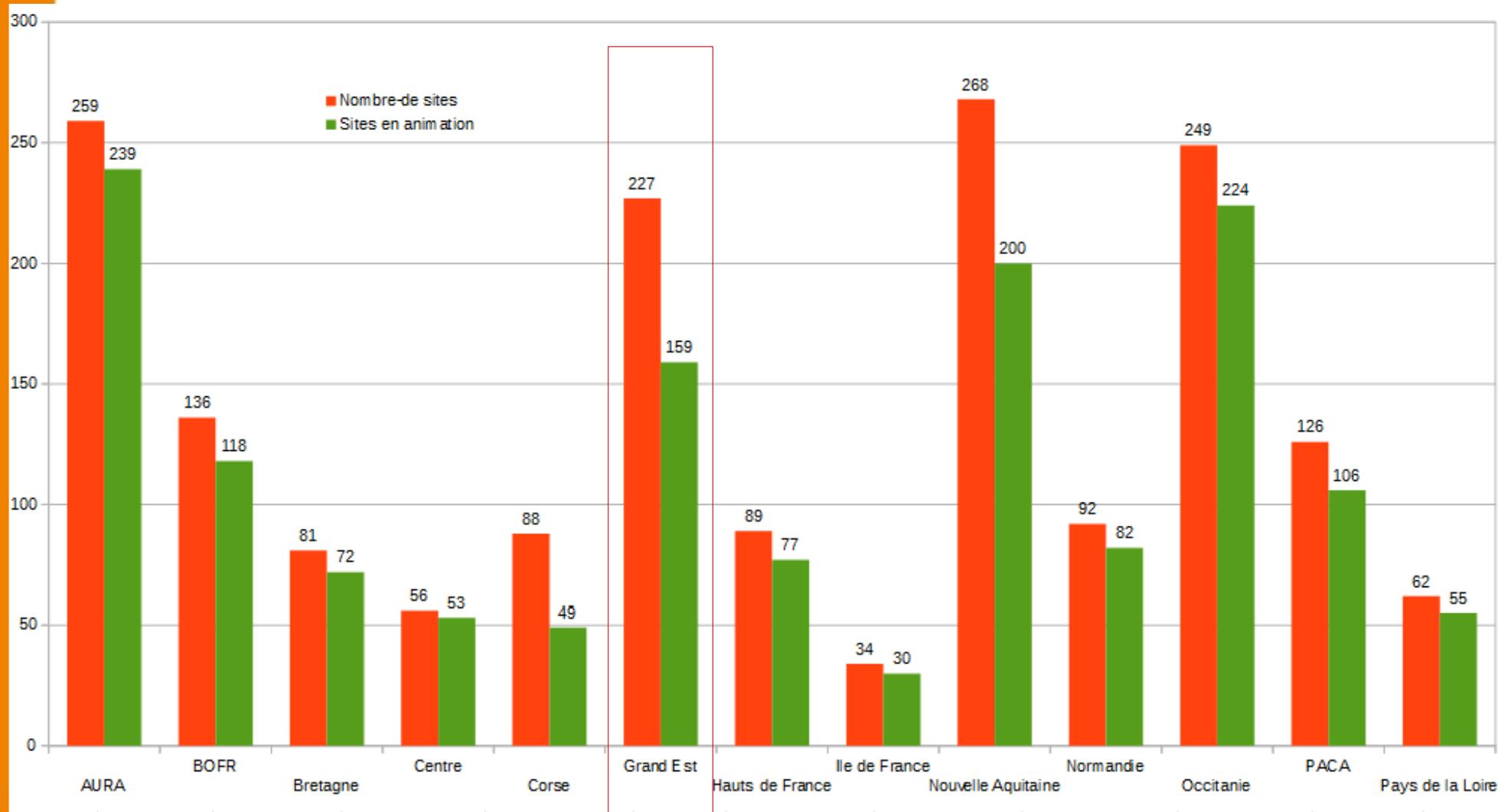
1 – État des lieux du dispositif

Gestion des sites : présidence des COPIL Etat/CT par Région

Portage par les collectivités : 64% en 2016 (61% en 2015)
75 % en Grand est



Sites Natura 2000 en animation au 01.01.2017



2016 : 83 % des sites en animation (79 % en 2015)
→ Grand Est : 70 % des sites en animation



1. État des lieux du dispositif : demandes de compléments de la Commission européenne

■ EU Pilot sur les défauts de désignation

Retard de désignation en droit national de **653** sites. Il y a un an, il en restait encore 231 à désigner. Aujourd'hui, le retard est résorbé

=> Objectif : clôture définitive de cet EU Pilot

■ 2016 - EU Pilot sur l'insuffisance du réseau

• En milieu terrestre : Programme de travail pour réaliser des inventaires complémentaires dans 5 régions (Hauts de France, Grand Est, Nouvelle Aquitaine, PACA), et proposer en fonction des résultats des modifications ou création de sites complémentaires d'ici à 2020.

=> Grand Est : inventaires pour l'écrevisse de torrent (*austropotamobius torrentium*) et cucujus vermillon (*cucujus cinnaberimus*).

• En mer : Compléments nécessaires pour prendre en compte les récifs, les oiseaux marins et certains mammifères marins. Instruction du Gouvernement de juillet 2016 en vue de l'extension du réseau au large de la mer territoriale.

1. Etat des lieux : évolution des sites

■ Modification de périmètres ou création de sites

2 envois par an de propositions de nouveaux périmètres (fin mai et 30 septembre).

Dossiers à adresser à ET5 et au MNHN au fil de l'eau.

Date limite pour l'envoi de mai : 1^{er} avril



En cas de réduction de périmètre, un argumentaire scientifique est nécessaire.

■ En région Grand-Est :

3 Sites en cours de modification de périmètre

- FR2100299 « Forêts de la vallée de la Semoy a Thilay et Hautes-rivières »
mai 2016

- FR4202000 « Secteur Alluvial Rhin-Ried-Bruch, Haut-Rhin »

- FR4201797 « Secteur Alluvial Rhin-Ried-Bruch, Bas-Rhin »

Actuellement partie modifiée en pSIC - passage en SIC à la publication de la liste biogéo (fin 2017) – puis désignation en droit national à faire sur nouveau périmètre 1^{er} semestre 2018.

Rappel : dès le stade pSIC, possibilité de signer des contrats Natura 2000 si DOCOB approuvé mais pas d'exonération de TFNB (désignation nécessaire)

2. Bilans et Rapports d'audit

1. Rapport sur le dispositif Natura 2000 en France

Inspection générale de l'environnement et de l'agriculture

2. Bilans de la Commission européenne

Bilan de qualité des directives nature

Mise en œuvre de la politique environnementale de l'Europe

3. Audit de la Cour des comptes européenne



2. Bilans et Rapports d'audit

Mission CGEDD-CGAAER sur Natura 2000

Rapport des inspections publié le 12 février 2016

<http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/analyse-du-dispositif-natura-2000-en-france-a2138.html>

■ Scénario privilégié : poursuite du modèle contractuel

- basé sur le triptyque « 1 site – 1 COPIL – 1 DOCOB »,
- fragilisé par des évolutions externes au modèle (financements notamment)
- en partenariat renforcé avec les régions et avec l'appui de l'AFB

■ Présentation au comité national de suivi Natura 2000 (juillet 2016)

■ 16 recommandations impliquant :

- La DEB et les SD
- Le MAAF
- L'AFB et le MNHN

Définition de priorités partagées par le cabinet et la DEB/ Enjeu d'articulation avec AFB et nouvelles gouvernances (ARB)



2. Bilans et Rapports d'audit

Rapports de la Commission européenne

■ Bilan de mise en œuvre des directives Nature (fitness check)

http://ec.europa.eu/environment/nature/legislation/fitness_check/docs/nature_fitness_check.pdf

- Tendances des espèces et habitats meilleures qu'en l'absence de directives
- Actions efficaces lorsqu'elles sont menées à un échelle suffisante
- Réseau est à peine achevé – résultats à attendre
- Certaines charges administratives peuvent être allégées
- Décalage entre ceux qui supportent les coûts / bénéficient
- Pertinence de la démarche de conciliation des activités / de la concertation
- Coordination avec les autres politiques environnementales / sectorielles
- Forte valeur ajoutée européenne pour les politiques de la nature

=> Pas de remise en cause des directives qui sont adaptées à leurs objectifs

=> Adoption d'un plan d'action sur la Nature 2017-2019

■ Rapport sur la mise en œuvre des politiques environnementales de l'UE (EIR)

http://ec.europa.eu/environment/eir/pdf/report_fr_fr.pdf

Natura 2000 : point d'excellence de la France

Recommandations :

- Achever le processus de désignation Natura 2000
- Veiller à ce que les mesures de conservation soient prises
- Renforcer l'intégration des enjeux de biodiversité dans les autres politiques



2. Bilans et Rapports d'audit

Audit de la cours des comptes de l'UE

■ **Audit de la mise en œuvre de Natura 2000** **(2015 - 5 EM et Commission - 24 sites)**

<http://www.eca.europa.eu/fr/pages/DocItem.aspx?did=40768>

- Rôle majeur de Natura 2000 pour la protection de la biodiversité
- La gestion, le financement et le suivi approprié du réseau sont insuffisants

■ **Remarques concernant la France**

- Bonnes pratiques en matière de consultation des parties prenantes, de suivi des DOCOBs et d'expérience transfrontalière
- Insuffisance de la coordination entre autorités environnementales et agricoles (notamment pour le suivi des MAE)
- Insuffisance des plans de surveillance (art. 11 DHFF) de la mise à jour des FSD
- Les évaluations d'incidences N2000 sont incomplètes (effets cumulés)

■ **Recommandations**

- suivi des dépenses : mieux estimer les besoins aux niveaux national et UE,
- définir des indicateurs communs dans tous les fonds,
- améliorer l'architecture des fonds structurels pour Natura et les directives environnementales



3. Orientations prioritaires pour Natura 2000

1. contexte européen

Plan d'action pour la nature, les citoyens et l'économie

2. Orientations prioritaires

Gestion des sites

Gestion des financements

Gestion des moyens humains

Mise en œuvre du dispositif d'évaluation des incidences

Intégration dans les politiques d'aménagement du territoire

Communication, valorisation des projets exemplaires



Contexte européen

■ Plan d'action pour la nature, les citoyens et l'économie

https://ec.europa.eu/commission/news/action-plan-help-regions-reap-economic-benefits-nature-protection_fr

- En application des conclusions du bilan des directives (Fitness check)
- 15 actions à mettre en œuvre d'ici 2019 par la Com, le Comité des régions, les EM
- Renforcer la mise en œuvre des directives et préparer le post 2020

■ Pour Natura 2000, des actions qui renforcent :

- les lignes directrices de mise en œuvre et d'intégration sectorielle ;
- la mise en œuvre des plans de gestion et l'implication des Régions ;
- les échanges dans le cadre du processus biogéographique :
 - Sur l'état des connaissances et des mesures de gestion
 - Entre gestionnaires, scientifiques pour susciter des projets Life, interreg
- l'investissement via
 - Une augmentation de 10 % du volet « nature » de life et
 - Mise à jour des cadres d'action prioritaire et du suivi des dépenses
- la sensibilisation des acteurs et du public (grands prix, journée Natura...)

Orientations prioritaires

■ Gestion des sites

- Mise à jour de la circulaire de gestion des sites terrestres :
 - Clarifier les éléments sur les COPIL et les DOCOB
 - Mettre à jour les parties relatives au financement en raison des changements de période de programmation
 - Préciser les deux volets de la charte Natura 2000

Il n'y a pas de modification majeure des orientations de la circulaire de 2012. En effet, les cahiers des charges des contrats Natura 2000 restent identiques à 2007-2013 (un changement des codes a été réalisé pour faire disparaître les références aux mesures du règlement FEADER 2007-2013). Un travail est en cours pour mieux articuler les contrats Natura 2000 avec les MAEC.

- Mise à jour des FSD - <http://natura2000.mnhn.fr/index.php>
- Déploiement sur système d'information Natura 2000
- Séminaires biogéographiques pour échanger sur la priorisation des enjeux et des mesures : Continental au printemps 2018

=> Développement d'un centre de ressources Natura 2000

=> Evaluation de l'efficacité des mesures Natura 2000

■ Gestion des financements

- Rôle de facilitateur du MTES pour le FEADER auprès du MAA, des régions, des services instructeurs :
 - *Adaptation du document cadre national*
 - *Comité opérationnel HSI GC*
 - *Groupe de travail Feader Natura 2000*
- Convention d'assistance technique avec l'ASP / FEADER
- Etat d'avancement de l'ouverture des outils
 - Animation Natura 2000 : l'outil Alsace est opérationnel - Feder pour CA et Lorraine
 - Élaboration des DOCOB : Feder pour CA et Lorraine
 - Contrats Natura 2000 : outils Feader

PDR Alsace : engagement possible, outil paiements en test
PDR CA : outil engagement et paiement en cours de développement.
PDR Lorraine : engagement possible pour les contrats nini seulement, pas de demande d'outil par l'autorité de gestion

=> renforcer les partenariats DREALS / Régions sur la mobilisation des fonds européens
=> mieux articuler services de l'environnement et de l'agriculture
=> développer l'implication des agences de l'eau



■ Gestion des moyens humains dans le cadre des nouvelles régions

- Natura 2000 représente environ 225 EPT dans les services de l'État, dont environ 150 au MTES et 75 au MAA.

L'essentiel des équipes est en services déconcentrés.

Le bureau Outils territoriaux de la biodiversité de la DEB compte 11 agents

■ Mise en œuvre du dispositif d'évaluation des incidences

- Mise à jour des listes locales et nationales
- Prise en compte des effets cumulés (V2 de SIN2)

■ Intégration de la politique Natura 2000

- Prise en compte de Natura dans la révision des ONTVB
- Intégrer la gouvernance régionale de la biodiversité et notamment les Comités régionaux de la biodiversité

■ Communication

- Remédier au défaut de visibilité du réseau,
- favoriser l'utilisation des outils disponibles (internet, journées animateurs, événements, grands prix, tour de France)
- prévoir des partenariats avec les futures agences régionales pour la biodiversité



Conclusion

■ Reconnaissance du dispositif français :

- Par la Commission. Inspiration pour le plan d'action UE
- Par les inspections
- Par d'autres ministères. Ex : N2000 comme zones de référence pertinentes (prairies sensibles)
- Par les acteurs de terrain ... sous conditions ?

■ Maintenir la dynamique après la désignation

■ Donner sa pleine mesure au dispositif : rendre les EIN plus effectives, débloquer des financements, faire-savoir, évaluer l'efficacité des mesures, pérenniser budgets et RH ...

■ Dans un contexte administratif en pleine évolution : AFB, ARB, CRB, gouvernances, réforme des régions, etc.



Conclusion

■ Séquence ministérielle sur la biodiversité

- Faire de la biodiversité un enjeu équivalant à celui du climat
- Relance de la mobilisation de tous les acteurs, via la SNB
- Intégrer dans la dimension plus large européenne et internationale

■ Bureau des outils territoriaux de la biodiversité

- Pilotage de la politique nationale de constitution et de gestion du réseau Natura 2000
- Elaboration et animation de la politique des parcs naturels régionaux
- Suivi du réseau des CEN, de la mise en œuvre des ORE et délivrance des agréments des sites naturels de compensations

■ Programme de travail en cours avec l'AFB

- Continuité des missions du SPN, de l'ATEN, de l'AAMP
- Renforcement de l'appui au politiques publiques
 - Centre de ressources Natura 2000
 - Animation, communication
 - Evaluation de l'efficacité des mesures de gestion



Merci de votre attention

fanny.lendi-ramirez@developpement-durable.gouv.fr

pauline.herbert@developpement-durable.gouv.fr

fabrice.vella@developpement-durable.gouv.fr